

Recherches sociographiques



Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux

Madeleine Gauthier, Serge Côté, Marc Molgat and Frédéric Deschenaux

Volume 44, Number 1, janvier–avril 2003

La migration des jeunes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007193ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007193ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauthier, M., Côté, S., Molgat, M. & Deschenaux, F. (2003). Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux. *Recherches sociographiques*, 44(1), 113–139. <https://doi.org/10.7202/007193ar>

Article abstract

The interpretations of the phenomenon of migration or geographic mobility of young people have rarely been given by those directly concerned, namely the migrants. The *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* took on the tasks of collection and systematic analysis of the viewpoints of those directly concerned, by means of a survey involving over 5,000 respondents. The target group are in the twenty to thirty-four-year age group, which is that most strongly affected by the phenomenon. The primary reason given for migration was for educational purposes, followed with much less prevalence by three other groups of reasons connected with job searches, the spouse's place of residence, and other personal reasons, corresponding to social changes of the period: the demands of the knowledge-based society, but also, when a return was involved, relating to the choice of a place to live imbued with the values of proximity.

RS

POURQUOI PARTENT-ILS ? LES MOTIFS DE MIGRATION DES JEUNES RÉGIONAUX

Madeleine GAUTHIER

Serge CÔTÉ

Marc MOLGAT

Frédéric DESCHENAUX

Les interprétations du phénomène de migration ou de mobilité géographique des jeunes ont rarement été données par les acteurs eux-mêmes, les migrants. C'est aux tâches de repérage et d'analyse systématique des points de vue des premiers intéressés que s'est attaqué le Groupe de recherche sur la migration des jeunes au moyen d'un sondage qui a joint au-delà de 5 000 répondants. La population à l'étude correspond aux jeunes de vingt à trente-quatre ans, le groupe d'âge le plus touché par le phénomène. Les motifs invoqués, principalement la poursuite des études suivie d'assez loin par trois groupes de motifs relatifs à la recherche d'emploi, au lieu de résidence du conjoint ou à d'autres motifs personnels, correspondent aux changements sociaux de l'époque : les exigences de la société du savoir mais aussi, lorsqu'il s'agit de l'éventualité du retour, le choix d'un lieu de vie caractérisé par les valeurs de la proximité.

Il semble bien que chaque tournant de siècle au Québec ne puisse se dispenser de sa plainte migratoire. Le vocabulaire pour en parler est à peine différent d'un siècle à l'autre : le train a cédé la place aux « autobus jaunes », l'éventuelle disparition de la nationalité canadienne-française à celle des régions. Ainsi, certains textes relevés par Bruno Ramirez dans son étude de la migration de 1860 à 1914 pourraient avoir été écrits au cours de la dernière décennie : « La colère

perce dans ces articles où l'on prend à partie les politiciens qui ne font rien pour prévenir l'exode, l'encourageant peut-être même par leurs politiques économiques ; mais cette colère fait place à l'amertume et à la désillusion lorsqu'il est question des émigrants » (RAMIREZ, 1991, p. 25). Il était question d'« émigrants » à l'époque puisque l'exode se faisait outre-frontières.

La migration des jeunes Québécois est décrite, depuis deux décennies maintenant, par l'expression « exode des régions ». On entend par là la mobilité géographique des jeunes non pas hors des frontières, mais des régions périphériques vers les grands centres urbains. Cet exode serait heureux pour les régions qui font des gains, malheureux pour d'autres, certaines plus particulièrement. Il faut rappeler que le taux de croissance de la population au Québec a globalement ralenti depuis 1961, ce qui s'explique principalement par une baisse importante de la fécondité au cours de la décennie de 1960 et par la suite (DUCHESNE, 2001, p. 38, p. 59, p. 72 et p. 116). Cette baisse, plus accentuée dans certaines régions administratives que d'autres, a contribué à mettre encore plus en évidence l'impact du phénomène migratoire des jeunes sur les régions touchées par la perte d'éléments de la population en âge de procréer (DUCHESNE, 2001, p. 190-195).

L'attention récente portée à la diminution de la population jeune cible en effet moins les jeunes eux-mêmes que les effets négatifs de leur départ sur le développement social et économique des régions qu'ils quittent, en particulier de celles qui comptent une population rurale encore importante (Conseil des affaires sociales, 1989). Cette idée élaborée par le Conseil des affaires sociales au cours des années 1980 pour décrire le problème démographique en train de miner le développement de certaines régions du Québec était déjà annoncée dans plusieurs travaux dont ceux de Côté qui expliquait le développement de la pauvreté par des facteurs démographiques, le type d'emplois et l'importance des transferts fiscaux (CÔTÉ, C., 1987, p. 221-231).

Le phénomène méritait que d'autres chercheurs s'y intéressent afin de mettre à l'épreuve cette thèse économique-démographique. Si, selon toute vraisemblance, il s'agit réellement d'un « mouvement de relocalisation de la main-d'œuvre », l'étude des causes de migration à diverses époques, en particulier les idéologies migratoires (NOREAU et PERRON, 1997), laisse entendre que les motifs sont plus diversifiés et plus complexes que la seule recherche d'emploi. Une analyse transversale des histoires régionales¹ a mis en évidence cette diversité à l'origine du peuplement du Québec et, par la suite, de la croissance ou du déclin démographique d'une grande partie du même territoire. Au moment d'entreprendre l'étude de ce phénomène, Perron voyait déjà tout autant la diversité des motifs de migration que leur continuité, en

1. Au milieu des années 1990, la collection des histoires régionales, dirigée par Normand Perron, en comprenait déjà huit, ce qui était suffisant pour pouvoir y lire certaines trames dans l'histoire du peuplement.

attirant l'attention sur les différences dans les modalités d'émigration régionale (PERRON, 1997, p. 23-48). Dans le cadre du travail de synthèse dirigé par GAUTHIER (1997a) sur l'état des recherches actuelles sur la migration régionale, elle prenait une perspective historique plus longue qui permettait d'éviter les conclusions trop hâtives quant aux motifs provoquant la mobilité. Ces analyses montrent que le déplacement des populations, des jeunes en particulier, a de tout temps constitué, mais pour des raisons diverses, une réalité qui se situait entre l'attraction et la nécessité : pouvoir d'attraction qu'ont les villes au moment de l'industrialisation ; pure nécessité lorsque l'occupation du sol ne permettait pas à une main-d'œuvre excédentaire ou trop nombreuse d'y puiser sa subsistance. Mais au-delà des trajectoires individuelles, cette question a toujours été associée, dans l'analyse qu'en ont faite les politiciens, à un projet collectif que Noreau et Perron décrivent ainsi :

D'une certaine manière, on a toujours voulu faire des régions des acteurs du progrès. Mais des économies plutôt anémiques combinées à l'attrait exercé par quelques grands centres industriels et urbains sont venues miner les efforts visant à en faire des leviers de développement forts. [...]

Poser la question des régions depuis le milieu du XIX^e siècle, c'est aussi poser le problème de l'établissement des jeunes dans la société québécoise (NOREAU et PERRON, 1997, p. 156-157).

Comment se pose aujourd'hui cette question complexe ? Après l'examen des parcours migratoires au siècle dernier, Perron fait observer que là où il y a discontinuité dans le phénomène migratoire, « c'est dans la manière dont les migrations remettent en cause le fonctionnement d'une société. La perte d'intérêt pour la vie rurale, les dangers moraux de la ville, la survivance de la race comptent parmi les inquiétudes que les mouvements migratoires ont suscitées dans le passé » (PERRON, 1997, p. 46). La migration des jeunes (terme que nous préférons à celui d'exode à cause du caractère souvent irréversible de celui-ci) et son incidence sur le développement régional nourrissent encore abondamment les discours de ceux qui s'intéressent à celui-ci aujourd'hui : les responsables du développement local et régional et les observateurs de la réalité régionale, en particulier les économistes. On tente à nouveau de mettre sur pied une stratégie pour contrer ou réduire les migrations. La nouvelle politique de la ruralité, sans se limiter à cet aspect de l'affaiblissement démographique des milieux ruraux, ne l'évite toutefois pas (Gouvernement du Québec, 2002, p. 7-11).

Les historiens ont décrit les migrations passées grâce à la presse écrite et aux discours des politiciens tandis que les démographes et les économistes l'ont fait en puisant dans les statistiques des recensements et les portraits économiques régionaux. Les migrants ont eux-mêmes rarement été appelés à fournir une explication. Pour combler ce vide, un groupe, formé de chercheurs de plusieurs universités², s'est

2. Le groupe de recherche sur la migration des jeunes est composé de Yao Assogba (Université du Québec en Outaouais), Serge Côté (Université du Québec à Rimouski), Danielle

donné la tâche de recueillir et d'analyser le point de vue des migrants. La population étudiée comprend les personnes de vingt à trente-quatre ans, groupe d'âge où se trouve le plus grand nombre de migrants. Les motifs qu'elles évoquent constituent autant de pistes pour comprendre les enjeux actuels de la migration qui, si l'on s'en tient à l'hypothèse de Perron, devraient refléter « les changements qui affectent la société ». Les données qui serviront à illustrer cette hypothèse sont tirées d'un sondage³ auprès de la population des 20-34 ans du Québec effectué à l'hiver 1999 dont les grands paramètres se retrouvent dans l'annexe méthodologique et, de manière encore plus détaillée, dans des rapports de recherche (GAUTHIER *et al.*, 2001 et LEBLANC *et al.*, 2002). Avant de présenter cette analyse, il importe d'abord de décrire la population à l'étude en regard du choix du thème : les motifs de migration.

1. *Les motifs de migration*

Le sondage sur la migration portait sur l'ensemble de la population des 20-34 ans. La variable « migration » a été construite à partir de certaines caractéristiques de la population. Pour connaître les caractéristiques du migrant, il fallait pouvoir le situer par rapport à la totalité à laquelle il appartient, soit tout son groupe de référence. Nous nous sommes toutefois limités, dans le cadre de cet article, aux seuls migrants interrégionaux. Comment les définir ? Qu'est-ce qui distingue un migrant d'un simple déménageur ? La question de la distance n'étant pas facile à définir, il a fallu faire un choix en qualifiant de migrant interrégional « un individu ne restant pas chez ses parents et restant dans une *autre* région », celle-ci étant déterminée comme

Desmarais (Université du Québec à Montréal), Lucie Fréchette (Université du Québec en Outaouais), Madeleine Gauthier (INRS), responsable du Groupe, Camil Girard (Université du Québec à Chicoutimi), Claude Laflamme (Université de Sherbrooke), Patrice LeBlanc (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), Marc Molgat (Université d'Ottawa), Jean-Louis Paré (Université du Québec à Trois-Rivières), Myriam Simard (INRS), Jules Desrosiers, partenaire, président de Place aux Jeunes international. Un collaborateur international fait aussi partie de l'équipe, Patrick Moquay (ENGREF de Clermont-Ferrand). Pierre Noreau, anciennement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, a fait partie de l'équipe à ses débuts. Des étudiants au doctorat se sont, à certaines étapes, joints au Groupe : Dominique Potvin, Stéphanie Garneau et Frédéric Deschenaux, de même que des étudiants à la maîtrise. Des agents de recherche ont contribué ou continuent de le faire au sein du Groupe : Bernard Fournier et Claire Boily.

3. Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes a bénéficié de subventions du Fonds de développement académique du Réseau de l'Université du Québec (FODAR), d'une subvention d'équipe du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et d'une Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le déroulement des travaux a aussi été soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, le ministère de la Solidarité sociale, le ministère des Régions, Emploi-Québec et plusieurs Conseils régionaux de concertation et de développement.

l'une ou l'autre des dix-sept régions administratives du Québec. Cette définition est celle qui est appliquée dans les analyses de population de l'Institut de la statistique du Québec (DUCHESNE, 2001). Le migrant de retour est l'individu qui a, pendant plus de six mois, vécu dans une autre région, mais qui est retourné vivre chez ses parents ou dans une autre municipalité de la région qu'il avait quittée.

Le sondage, duquel est tirée cette population de migrants interrégionaux, a été effectué auprès de 5 518 répondants âgés de 20 à 34 ans. Il avait été précédé de 103 entretiens en profondeur avec des jeunes de trois groupes d'âge (17-19, 22-24 et 27-29 ans) dont un bon nombre avaient quitté leur région d'origine. Plusieurs énoncés du sondage non seulement reprennent textuellement les expressions des jeunes eux-mêmes, mais constituent une vérification de ce que nous avons entendu en entretiens. Le sondage permet d'évaluer statistiquement la proportion des jeunes qui adhèrent à l'un ou l'autre des énoncés sur lesquels ils devaient se prononcer.

1.1 *La constitution de la population d'analyse*

Le critère de l'âge, soit les 20-34 ans, a prévalu dans la construction d'un échantillon représentatif de tous les jeunes, ruraux et urbains, hommes et femmes, de tous les niveaux de scolarité, en mesure d'être joints. Dans notre analyse, les mêmes caractéristiques ont été retenues et associées aux motifs de départ lors de la première migration. Cependant, il faut souligner la difficulté qu'il y a eu de connaître l'âge des répondants lors de cette première migration, à cause du vocabulaire qu'il a fallu utiliser au moment du sondage. Ainsi, le mot « migration » ne pouvait être énoncé comme tel aux répondants, puisque, dans le cadre de la recherche, il avait une signification différente du sens commun. Construit comme une catégorie d'analyse⁴, le terme « migration » tenait compte de la localité d'origine et de la localité de destination du répondant. Chaque localité pouvait, à partir d'un fichier, être remplacée par la suite dans la région administrative à laquelle elle appartient, mais l'intervieweur ne pouvait effectuer cet exercice sur-le-champ. Il était plus facile de poser la question de l'âge au moment du premier départ du foyer familial, peu importe sa destination.

Pour connaître l'âge à la première migration interrégionale, il a donc fallu constituer une population d'analyse, c'est-à-dire ne conserver de la population initiale que celle dont le départ du foyer familial coïncidait avec la première migration au sens de la définition donnée plus haut. Ne seront donc retenus comme population à l'étude que les 2 214 répondants dont le départ de la région a coïncidé avec le départ du foyer familial (tableau 1). De légères différences existent entre cette population, qui sera conservée tout au long de l'analyse, et la population totale sous

4. Les profils de migration ont été définis à la suite du sondage. Le répondant mentionnait son lieu d'origine et non sa région. Il n'était donc pas possible de demander à quel âge le répondant avait quitté sa région, cette notion n'étant pas évidente pour tous.

la catégorie des migrants interrégionaux (2 565 cas) (GAUTHIER *et al.*, 2001 ; LEBLANC *et al.*, 2002). Mais, comme on le verra, ces différences sont minimes et ne permettent pas d'orienter différemment l'analyse. Ce choix apporte cependant un éclairage indispensable quant à l'âge, ce qui n'aurait pas été possible en conservant l'ensemble de la population.

TABEAU 1

Distribution des répondants selon leur profil de migration. Population totale, migrants interrégionaux et populations à l'étude, en nombre absolu et en pourcentage

Type	Population totale	Migrants interrégionaux	Population à l'étude
Non-migrant 1*	21,9 1 208 cas	--	--
Non-migrant 2**	16,0 882 cas	--	--
Déménageur***	4,6 254 cas	--	--
Migrant intrarégional	8,2 453 cas	--	--
Migrant intrarégional de retour	2,8 156 cas	--	--
Migrant interrégional	32,8 1 809 cas	70,5 1 809 cas	70,8 1 568 cas
Migrant interrégional de retour A****	7,4 408 cas	16,0 408 cas	16,4 363 cas
Migrant interrégional de retour B*****	6,3 348 cas	13,5 348 cas	12,8 283 cas
Total	100 % (5 518 cas)	100 % (2 565 cas)	100 % (2 214 cas)

SOURCE : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 1998-1999.*

* Habite encore chez ses parents ;

** a quitté le foyer familial, mais habite toujours dans la même localité que ses parents ;

*** a changé de localité à l'intérieur de la même agglomération urbaine ;

**** de retour dans la localité d'origine ;

***** de retour dans la région d'origine, dans une autre localité que la localité d'origine.

Le tableau 1 décrit les données pondérées du sondage classées sous les divers profils de migration. Au moment de ce sondage, à l'hiver 1999, 46,5 % des 20-34 ans avaient, à un moment ou un autre de leur vie, vécu plus de six mois hors de leur région d'origine. Parmi ceux-là, 13,7 % (soit 29,5 % de la catégorie) étaient des migrants de retour. Cette statistique montre la grande mobilité des jeunes qui, lorsqu'ils quittent le foyer familial, ne demeurent pas nécessairement à proximité. Un peu plus du tiers de la population des 20-34 ans était demeurée stable au moment du sondage (37,9 %). Cette population stable est plus importante en milieu urbain : elle représente 31,4 % des urbains et ne totalise que 7,6 % des ruraux (LEBLANC *et al.*, 2002, p. 22). Les déménageurs et les migrants intrarégionaux ne représentent que 15,6 % de la population sondée.

La population à l'étude ne diffère à peu près pas de la population totale. Les migrants interrégionaux, c'est-à-dire ceux qui se sont établis dans une autre région que leur région d'origine, comptent pour 70,8 % par rapport à 70,5 % dans la population totale, ceux qui ont quitté leur région et qui sont revenus dans leur localité de départ forment 16,4 % de la population étudiée par rapport à 16 % de la population totale, et ceux qui ont quitté leur région pour s'y établir à nouveau en choisissant une autre localité que leur localité de départ représentent 12,8 % de la population étudiée, tandis qu'ils comptent pour 13,5 % de la population totale. Les différences sont donc presque inexistantes entre les deux populations.

1.2 *Les motifs de migration interrégionale au départ du foyer familial*

Chez les migrants interrégionaux à l'étude, le départ du domicile familial coïncide avec la sortie de leur région : près de la moitié d'entre eux a migré pour poursuivre des études (49,1 %). Ce motif de départ du foyer se retrouve aussi, mais à une moins grande échelle (34,1 %), dans la population totale où indistinctement se côtoient migrants interrégionaux, migrants intrarégionaux et déménageurs. Très peu quittent pour aller travailler (13,7 % des cas étudiés, 11,3 % dans la population totale) (tableau non présenté), encore moins pour diverses raisons de nature familiale (moins de 7 % dans les deux populations).

Par ailleurs, presque la moitié (48,7 %) des jeunes de la population totale affirme avoir quitté la maison de leurs parents tout simplement pour « vivre leur vie », un énoncé un peu vague, qui obtient tout de même une adhésion assez forte de 38,8 % des répondants dans la population de migrants interrégionaux. Cette expression est apparue à plusieurs reprises dans le langage des jeunes au cours des entretiens effectués préalablement au sondage. Nous avons voulu analyser ce qu'elle pouvait signifier par l'entremise d'une autre question portant plus spécifiquement sur les motifs de la migration (tableau 2).

Cette question reprenait les énoncés suivants : « pour poursuivre vos études », « pour raisons de travail ». Un nouvel élément y a été ajouté : « pour suivre un

conjoint ». Ce dernier permet d'expliciter en grande partie l'expression « pour vivre ma vie ». Alors que le départ pour les études recueille à peu près la même proportion de répondants (49,6 %), les raisons liées au travail en recueillent 19,6 %. Pour certains, « vivre sa vie » veut dire migrer pour occuper un emploi. Le nouvel énoncé, « pour suivre un conjoint » rejoint 15 % des répondants et les autres raisons, 15,8 %. Nous reviendrons plus loin sur ces multiples raisons à propos desquelles des questions furent posées. Notons ici que ce sont principalement les femmes (21,1 %) qui partent pour suivre leur conjoint.

TABLEAU 2

*Distribution des répondants selon le motif de migration.
Population à l'étude, en nombre absolu et en pourcentage*

<i>Motifs</i>	<i>Population à l'étude</i>
Pour poursuivre vos études ?	49,6 % 1 092 cas
Pour raisons de travail ?	19,6 % 430 cas
Pour suivre un conjoint ?	15,0 % 330 cas
Pour une autre raison ?	15,8 % 347 cas
<i>Total</i>	100 % (2 199) cas

SOURCE : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 1998-1999*.

Les répondants qui ont quitté leur région d'origine pour poursuivre leurs études se sont orientés vers les études collégiales (49,5 %) et vers l'université (44 %). Une proportion petite, mais significative, soit 6,5 %, s'est déplacée pour suivre des études secondaires. Parmi ceux qui migrent pour les études, 71 % ont affirmé qu'ils auraient pu aller ailleurs (tableaux non présentés), ce qui indique que le lieu de destination est un lieu « choisi » pour la majorité des répondants.

1.3 *Des motifs de migration qui exigent une explicitation encore plus détaillée*

Une question présentait douze énoncés qui faisaient tous référence à des motifs que nous avons retenus des entretiens en profondeur. Elle permet de préciser les motifs regroupés sous « autres raisons », qui n'apparaissent pas dans les principaux motifs de départ (tableau 3). Le répondant devait situer chacun des énoncés sur une échelle de quatre possibilités, de beaucoup à pas du tout.

TABLEAU 3

Répartition des répondants selon l'importance accordée à certains motifs de départ, lors de la première migration, en pourcentage

Motifs	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas	Pas de réponse	Total
<i>Obligation de quitter</i>							
1. Le cours ne s'offrait pas	37,7	2,1	2,6	57,0	0,2	0,5	100,0
2. Pour avoir un meilleur travail	20,5	8,6	8,2	62,2	0,3	0,3	100,0
3. J'aurais pu rester	53,1	15,4	11,4	20,0	0,2	--	
<i>Vision négative du milieu</i>							
4. Les valeurs ne correspondaient plus aux miennes	12,8	5,9	12,1	68,9	0,2	--	100,0
5. La vie y est trop publique	7,1	3,3	7,2	82,2	--	0,2	100,0
6. Le milieu était trop contrôlant	9,0	5,9	8,7	76,2	0,2	--	100,0
<i>Prise de distance</i>							
7. Je voulais vivre loin de mes parents	4,1	3,2	7,2	85,5	--	--	100,0
8. Pour quitter ma "gang" de jeunesse	4,5	2,1	5,5	87,4	0,2	0,2	100,0
<i>Aspirations</i>							
9. Pour sortir de la routine	22,8	17,3	14,2	45,5	--	0,2	100,0
10. J'aspirais à un autre style de vie	37,4	15,5	12,5	34,4	--	0,2	100,0
11. Parce que j'avais d'autres ambitions	19,2	11,3	11,6	57,5	--	0,2	100,0
12. Pour augmenter mes chances dans la vie	42,6	15,8	8,4	32,9	--	0,2	100,0
							N = 2 214

SOURCE : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 1998-1999.*

Les énoncés qui ont reçu le plus de réponses positives (mentions « beaucoup d'importance ») se classent ainsi par ordre : « J'aurais pu rester » (53,1 %) ; « Pour augmenter mes chances dans la vie » (42,6 %) et « J'aspirais à un autre style de vie » (37,4 %). La forte proportion de ceux qui ont répondu positivement au premier énoncé met en évidence que la décision d'aller ailleurs repose sur des motifs personnels, cernés par deux des trois énoncés qui répondent à des aspirations à la mobilité sociale et à un choix de style de vie. Si le choix du lieu de migration et même le choix de ne pas migrer apparaissent comme une possibilité réelle dans les réponses aux diverses questions, il ne faut pas oublier que les migrations sont aussi parfois obligées, comme le rappelle le quatrième des énoncés considérés parmi les plus importants : « Le cours ne s'offrait pas » (37,7 %).

Les énoncés avec lesquels les répondants se disaient pas du tout en accord étaient, par ordre d'importance, les suivants : « Pour quitter ma "gang" de jeunesse » (87,4 %) ; « Je voulais vivre loin de mes parents » (85,5 %) ; « La vie y est trop publique » (82,2 %) ; « Le milieu y était trop contrôlant » (76,2 %) ; « Les valeurs ne correspondaient plus aux miennes » (68,9 %) ; « Pour avoir un meilleur travail » (62,2 %) ; « Parce que j'avais d'autres ambitions » (57,5 %) ; « Le cours ne s'offrait pas » (57 %). Plus de 50 % des répondants ne sont pas en accord avec l'un ou l'autre de ces énoncés. Or, ces énoncés font référence à des caractéristiques du milieu délaissé. C'est donc par rapport à des aspirations personnelles et à un programme d'études que les répondants manifestent le plus leur accord.

Chacun des énoncés présentés au tableau 3 a été croisé avec les variables sociodémographiques usuelles. Les croisements ne sont pas tous significatifs. Ainsi en est-il du sexe et, quelques fois, de la scolarité. Seuls l'âge, dans tous les cas, et le niveau de scolarité, dans la plupart des cas, présentent une corrélation positive. Faute d'espace, il n'est pas possible de présenter les tableaux où se trouvent toutes ces analyses. Les relations les plus significatives seront cependant signalées dans les paragraphes qui suivent. Les mentions « beaucoup » et « assez » de même qu'« un peu » et « pas du tout » ont été regroupées sous les termes « en désaccord » et « en accord » pour s'assurer que les répondants soient suffisamment nombreux dans chaque catégorie comme c'est le cas pour l'âge et la scolarité.

Des énoncés faisaient référence à l'obligation que les répondants auraient pu avoir de quitter leur milieu pour les études ou pour le travail. Est-ce le cas ?

- « Le programme d'études ne se donnait pas » : plus on est parti jeune (plus de 50 % de ceux qui ont quitté avant 20 ans) et qu'on est diplômé du collégial ou de l'université (44,4 % et 52,3 %), plus on est en accord avec cet énoncé. L'obligation de partir pour les études se double, pour ceux-là, du fait que le cours ne se donnait pas dans le milieu d'origine ;
- « J'aurais pu continuer à y vivre » : ceux qui ont quitté leur milieu à 24-25 ans sont les plus nombreux à être en accord avec cet énoncé (84,2 %). Les

détenteurs de diplôme universitaire au moment de leur départ, les moins nombreux (63,5 %) ;

- « Pour avoir de meilleures conditions de travail et de salaire » : ceux qui ont migré entre 22 et 25 ans se disent en accord avec cette proposition (soit 33,1 % pour les 22-23 ans et 31,9 % pour les 24-25 ans), mais dans des proportions qui sont plus faibles que pour les énoncés qui précèdent. Ces répondants étaient plus nombreux chez les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (32,1 %) que dans les autres catégories de diplômés.

En général, la prise de distance à l'égard de certaines relations (famille et amis), propre à la quête d'autonomie des jeunes, loin de s'exprimer de manière dramatique à travers la migration, présente plutôt le portrait de relations somme toute harmonieuses. À souligner cependant que ce sont ceux qui ont quitté le plus jeunes leur milieu familial et leur région d'origine et qui étaient à ce moment-là peu scolarisés qui l'ont fait dans l'intention de s'éloigner soit de leur famille, soit de leur groupe d'amis.

- « Je voulais vivre loin de mes parents » : les plus jeunes et les moins scolarisés sont le plus en accord avec cet énoncé. Ils ne représentent qu'une infime partie de l'échantillon : 9,0 % des 18-19 ans et 10,1 % de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ;
- « Pour quitter ma "gang" de jeunesse » : 12,1 % des moins de 17 ans et 7,2 % des 18-19 ans ; 21,1 % des sans diplôme se sont montrés d'accord avec cet énoncé.

Les énoncés offraient la possibilité d'exprimer sa vision du milieu, y compris une vision négative. Les répondants qui sont le plus enclins à se dire favorables aux énoncés à connotation négative, bien qu'ils ne comptent pas parmi les plus nombreux, se différencient par leur niveau de scolarité : ce sont les moins scolarisés qui ont cette vision négative. Le troisième énoncé permet de reconnaître une certaine différence entre les répondants selon leur origine rurale ou urbaine :

- « Les valeurs ne correspondaient plus aux miennes » : les plus jeunes (moins de 20 ans, soit 20,3 % des 18-19 ans) et les moins scolarisés (25,5 % de ceux qui n'ont pas de diplôme secondaire) sont proportionnellement les plus nombreux à répondre affirmativement à cet énoncé ;
- « Le milieu est trop contrôlant » : les plus jeunes (16,9 % des 18-19 ans) et les moins scolarisés (pas de diplôme de secondaire) étaient le plus en accord avec cet énoncé ;
- « La vie y est trop publique » : seulement 7,2 % des urbains sont d'accord avec cet énoncé alors que 18,8 % des ruraux le sont.

D'autres énoncés se rapportaient aux aspirations. Seul l'âge est en cause à l'exception de l'énoncé qui fait référence à l'aspiration à un autre style de vie. Ce sont les plus jeunes qui marquent le plus leur distance par rapport aux aspirations et à la réalité du milieu.

- « J'aspirais à un autre style de vie » : les 18-19 ans (52,4 %) et les plus de 26 ans (53,4 %) se rejoignent, avec pratiquement 10 points de plus que les 24-25 ans ;
- « Pour augmenter mes chances dans la vie » : la même configuration selon l'âge apparaît ici. Ce sont ceux qui sont partis avant 20 ans qui sont le plus en accord avec cet énoncé (61,9 % chez les 18-19 ans) et ceux qui sont partis après 26 ans (55,2 %) ;
- « Je voulais sortir de la routine » : les plus jeunes sont proportionnellement plus nombreux à être d'accord avec cet énoncé (44,1 % chez les 18-19 ans) par rapport à 27,7 % chez les 24-25 ans) et ils se retrouvent surtout chez les diplômés d'études secondaires (48,8 % par rapport à 38,8 % chez les diplômés universitaires) ;
- « J'avais d'autres ambitions que les gens du milieu » : les plus jeunes (33,2 % des 18-19 ans) sont davantage en accord avec cet énoncé qui ne reçoit que 19,1 % d'approbation des 22-23 ans.

Plus on ramifie les possibilités de réponse, plus les motifs de départ apparaissent variés tout en demeurant fortement marqués par celui des études. Le regroupement des énoncés dont il vient d'être question indique cependant que la question des aspirations est celle qui divise le plus les répondants, en particulier en fonction de l'âge. Plus le départ s'effectue en bas âge, plus s'affirme la volonté de réaliser ses aspirations dans un autre milieu. Il faut retenir, en particulier, l'adhésion de 58,5 % des migrants interrégionaux à l'énoncé qui évoque la possibilité d'augmenter ses chances dans la vie. Ces « chances » peuvent ne concerner que l'accès aux études supérieures, mais elles peuvent aussi renfermer les autres possibilités que pourrait offrir un autre milieu. Par ailleurs, s'il existe une forme de contrainte dans le départ des jeunes pour une autre région, il ne repose pas sur un rapport négatif qu'ils entretiendraient avec leur milieu, mais plutôt dans le fait que le cours ne s'y donnait pas, ce qui est le cas des 39,9 % qui l'affirment (tableau 3). Comme il s'agit très majoritairement de personnes qui partent pour effectuer des études collégiales ou universitaires, là réside en partie l'explication.

Les moins scolarisés – peu nombreux dans l'échantillon – font exception à l'évaluation plutôt positive du milieu d'origine qui se dégage du sondage. Ils perçoivent leur milieu d'origine comme plus contraignant. Ce sont les mêmes, comme on le verra plus loin, qui sont partis pour des raisons familiales. Une enquête, menée peu de temps avant, auprès de jeunes « précaires » qui vivent en milieu urbain

a montré qu'ils étaient, pour une bonne proportion (sans que cette caractéristique ait été préalablement déterminée dans le choix de l'échantillon), issus de la migration, que le départ du foyer d'origine s'était effectué assez tôt et qu'une majorité n'avait pas de diplôme ou un diplôme d'études secondaires seulement (GAUTHIER, MOLGAT et ST-LAURENT, 1999). Les ruraux, bien que proportionnellement peu nombreux à l'affirmer, sont tout de même plus négatifs que les urbains par rapport aux énoncés qui touchent directement le milieu.

Il va de soi qu'on parte pour aller étudier ou, tout simplement, pour près du tiers, « pour vivre sa vie », « suivre un conjoint » et pour réaliser certaines aspirations. Partir pour un travail demeure minoritaire, peu importe la manière de poser la question. Ce motif devient plus important chez ceux qui partent à 25 ans et plus.

2. *Les motivations et les caractéristiques des répondants*

Y a-t-il un âge critique pour quitter une région ou est-ce que les départs se répartissent uniformément à tous les âges ? Les motifs de départ changent-ils avec l'âge ? La proximité des garçons et des filles dans les milieux d'éducation, dès la garderie et la maternelle, conduit-elle à homogénéiser les comportements migratoires et les motifs de départ des uns et des autres ? Les ruraux migrent-ils plus que les urbains ? Et pour quels motifs ? La réponse à ces questions peut faire ressortir l'hétérogénéité des migrations contemporaines.

2.1 *L'âge au départ, le sexe et la scolarité*

Les résultats montrent que les motivations changent selon l'âge du premier départ. Les moins de 20 ans, hommes ou femmes, partent majoritairement pour poursuivre des études (tableau 4). C'est aussi à cet âge qu'on trouve la plus grande proportion de réponses « autres », réponses qui ont trait à la situation familiale : « mis à la porte », « rompre avec les parents », « parents divorcés » et « parents qui n'ont pas les moyens ».

À 20-21 ans, les motifs sont plus diversifiés : la question des études est toujours la première, encore plus pour les hommes que pour les femmes. Le départ pour aller « vivre sa vie » prend plus d'importance que les études chez les femmes. L'explication est donnée dans la réponse à une autre question où les femmes, lorsqu'elles quittent la région pour la première fois, le font souvent pour suivre un conjoint. Ces dernières sont proportionnellement fort peu nombreuses à partir à cet âge pour trouver du travail, alors que c'est le cas pour près de 20 % des hommes.

Le départ pour d'autres raisons que pour les études prend réellement de l'importance à 22-23 ans. La mention « vivre sa vie » est celle qui domine et qui va en augmentant jusqu'à devenir la raison de presque la totalité des femmes qui

partent à plus de 26 ans. C'est moins vrai pour les hommes de 24-25 ans qui sont motivés à plus du tiers pour des raisons de travail (37 %).

TABEAU 4

Répartition des répondants selon les motifs de départ, l'âge et le sexe, en pourcentage

	17 ans et moins	18-19 ans	20-21 ans	22-23 ans	24-25 ans	Plus de 26 ans	Total
<i>Hommes*</i>							
Pour poursuivre des études ?	59,6	59,6	41,9	25,2	15,1	20,0	48,3
Pour aller travailler ?	10,8	15,5	19,8	21,4	37,0	10,0	17,2
Pour vivre votre vie ?	18,3	19,4	37,8	53,4	42,5	70,0	29,4
Autre**	11,3	5,6	0,6	--	5,5	--	5,2
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0 N = 1 059
<i>Femmes***</i>							
Pour poursuivre des études ?	65,1	59,6	33,5	21,2	13,0	4,3	49,8
Pour aller travailler ?	6,4	7,0	16,0	24,8	15,2	4,3	10,4
Pour vivre votre vie ?	18,1	27,2	50,5	54,0	63,0	91,3	34,2
Autre**	10,4	6,1	--	--	8,7	--	5,6
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0 N = 1 125

SOURCE : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 1998-1999*.

* $\chi^2 = 188,344$ significatif ($p < 0,001$) ;

** Le motif « Autre » regroupe les motifs suivants : « Parce que vous avez été mis à la porte ? », « Pour rompre avec vos parents ? », « Parce que vos parents sont divorcés ? » et « Parce que vos parents n'ont pas les moyens ? ».

*** $\chi^2 = 234,208$ significatif ($p < 0,001$).

Le tableau met en évidence ce qu'on pourrait nommer les périodes déterminantes pour le départ de la région d'origine et les raisons de le faire. Plus le

départ se fait jeune, plus il est lié à des raisons scolaires et familiales. C'est particulièrement le cas des jeunes hommes. Chez les jeunes femmes, « vivre sa vie » apparaît très tôt dans leurs motifs de départ, à 20-21 ans. On verra plus loin qu'il y a convergence entre ce constat et d'autres études sur les manifestations du désir d'autonomie des jeunes femmes contemporaines. Quant aux jeunes hommes, les motifs de départ pour raisons de travail apparaissent plus tôt que chez les jeunes femmes, mais dominent seulement vers 24-25 ans.

Selon le niveau de scolarité, les répondants se départagent quant aux motifs de départ (tableau 5). Plus on est scolarisé, plus on est parti pour des raisons d'études. Moins on est scolarisé, plus on est parti « pour vivre sa vie » et pour d'autres raisons. C'est la raison du travail qui présente le plus de variations selon la scolarité, notamment si on tient compte du sexe des répondants. Cette raison augmente chez les jeunes hommes jusqu'à ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires professionnelles pour redescendre par la suite. Chez les jeunes femmes, une bipolarité apparaît : les femmes sans diplôme et les diplômées d'études secondaires, d'une part, et les diplômées des études collégiales techniques ou universitaires, d'autre part, invoquent des motifs de travail pour justifier leur décision de quitter leur région d'origine.

La prise en compte des caractéristiques démographiques des répondants souligne qu'il y a un âge pour partir et des motifs liés à cet âge. On part pour les études plutôt jeune, pour le travail, plus tard, bien que ceux qui sont partis les plus jeunes et qui sont le plus souvent les moins scolarisés des répondants soient plus nombreux à motiver leur départ par le travail.

Il existe aussi un profil féminin et un profil masculin, même si les différences entre les hommes et les femmes ne sont jamais très fortes. Ainsi, les jeunes femmes partent plus tôt pour vivre leur vie et suivre un conjoint. Les jeunes hommes partent plus tard et, parmi ceux qui le font pour se trouver du travail, ils dépassent en proportion les jeunes femmes.

2.2 *L'origine rurale ou urbaine*

Plus on est jeune, plus les départs se font au nom des études tant chez les urbains que chez les ruraux. La proportion des moins de 20 ans qui part pour les études est cependant nettement plus élevée chez les ruraux (61,5 %) que chez les urbains (44,4 %) (tableaux non présentés). Rien d'étonnant à cela en raison de la concentration territoriale des institutions d'enseignement collégial et universitaire. De plus, une autre recherche a montré que 11,3 % des ruraux sont partis pour poursuivre des études de niveau secondaire (LEBLANC *et al.*, 2002, p. 37). D'autres motifs que les études prennent le relais à partir de 20-21 ans, où « vivre sa vie » devient la raison dominante jusqu'à l'âge limite fixé pour le sondage.

TABLEAU 5

Répartition des répondants selon les motifs de départ, la scolarité et le sexe

	Pas de diplôme secondaire	Diplôme secondaire	Secondaire professionnel	Collégial général	Collégial technique	Diplôme universitaire	Total
<i>Hommes*</i>	Pour poursuivre des études ?	10,5	19,3	26,3	54,9	58,3	48,2
	Pour aller travailler ?	21,1	27,6	31,3	19,5	13,0	17,1
	Pour vivre votre vie ?	52,6	42,2	38,8	21,8	27,8	29,4
	Autre	15,8	10,9	3,8	3,8	0,9	5,2
	<i>Total</i>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
<i>Femmes**</i>	Pour poursuivre des études ?	12,0	22,6	30,5	56,0	49,2	49,8
	Pour aller travailler ?	12,0	11,9	6,1	6,9	13,7	10,3
	Pour vivre votre vie ?	70,0	55,3	54,9	30,6	34,4	34,3
	Autre***	6,0	10,1	8,5	6,5	2,7	5,6
	<i>Total</i>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

SOURCE : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 1998-1999.** $\chi^2 = 192,449$ significatif à 0,000 ;** $\chi^2 = 159,136$ significatif à 0,000 ;

*** Le motif « Autre » regroupe les motifs suivants : « Parce que vous avez été mis à la porte ? », « Pour rompre avec vos parents ? », « Parce que vos parents sont divorcés ? » et « Parce que vos parents n'ont pas les moyens ? ».

Les urbains ont des motivations différentes lorsqu'ils quittent le foyer familial en même temps que la région. C'est aussi pour poursuivre des études lorsqu'ils ont moins de 20 ans, ce qui suppose qu'ils sont partis principalement pour étudier dans un cégep hors de leur région. Tout comme chez les ruraux, vouloir « vivre sa vie » prend de l'importance à 20-21 ans (35 % environ dans les deux groupes), progresse pour devenir dominant à 26 ans et plus (71,4 % chez les ruraux et 82,6 % chez les urbains). La question du travail est moins importante pour les plus jeunes citadins et ressemble, dans ses proportions, à celle des ruraux jusqu'à 25 ans, mais n'a plus beaucoup d'importance après 26 ans.

Ce sont les raisons « autres », signifiant soit des conflits au sein de la famille ou la faiblesse des revenus familiaux, qui nourrissent les motivations des citadins migrants. Les urbains de 17 ans et moins (17,8 %) et ceux de 18-19 ans (7,4 %) et de 24-25 ans (8,7 %) invoquent ces raisons liées à la situation familiale pour quitter, ce qui est plutôt rare en milieu rural.

3. Continuité et changement dans les comportements migratoires et les motifs de migration

Les informations fournies par les analyses précédentes sur les motifs de migration des jeunes contemporains confirment l'hypothèse de Perron que la migration contemporaine se situe, en partie, dans la continuité des précédentes, mais que les différences dans les motifs, reflet des changements dans la société, distinguent le présent du passé.

3.1 Une certaine continuité des comportements migratoires

Des études sur les causes des migrations dans l'histoire du Québec ont mis l'accent sur les « facteurs structuraux », selon l'expression de MINER (1985, p. 303-310), notamment le problème de l'agriculture. Ramirez hésite à réduire l'explication aux seuls facteurs économiques et tient compte du rôle actif des migrants devant certaines situations. Selon lui, la décision de migrer « résulte en effet d'une série de considérations stratégiques » (RAMIREZ, 1991, p. 53). Nos analyses font ressortir les stratégies qui correspondent aux changements de la société actuelle. Le départ pour les études est le fait d'une société qui reconnaît l'instruction comme facteur de réussite et de promotion sociale, mais où les institutions scolaires, à cause de leur localisation et de l'étendue du territoire, exigent qu'on s'éloigne parfois de son lieu d'origine. Et cela se reflète dans les principaux motifs évoqués par les migrants, peu importe la façon dont la question se pose.

Sans rejeter les facteurs économiques, nos données montrent toutefois que peu des jeunes quittent principalement leur milieu pour se trouver un emploi à cause de

la faiblesse économique de la région. Certaines régions ne sont aucunement en déclin économique (TREMBLAY, 1997) et, pourtant, elles accusent un déficit de population dans certaines catégories d'âge, le groupe des 20-24 ans notamment. Le choix de partir « pour vivre sa vie », qui signifie plus que le besoin de travail, indique, d'une part, que les jeunes ont la possibilité d'aller voir ailleurs ce qui s'y passe et montre, d'autre part, que les aspirations personnelles ne se résument pas à la recherche d'emploi. En effet, plus du tiers des migrants interrégionaux (tableau 3) disent qu'ils aspiraient « à un autre style de vie ».

Les stratégies matrimoniales figurent parmi les éléments stables. Ramirez illustre cela en faisant le relevé des mariages à Saint-Cuthbert (ancien comté de Berthier) où quatre sur cinq des jeunes hommes se sont mariés hors de la municipalité et même du comté d'origine entre 1845 et 1900, presque en aussi grand nombre aux États-Unis que dans le reste de la province. Après être sortis de la municipalité, certains pouvaient revenir s'y établir définitivement avec leur conjointe née ailleurs (RAMIREZ, 1991, p. 38). Dans le cas de l'étude effectuée par notre groupe, les stratégies matrimoniales ne sont pas à négliger puisque le motif de migration « pour suivre son conjoint » est mentionné par 15 % du groupe à l'étude. Les femmes représentent 21,1 % des migrantes interrégionales à avoir migré pour ce motif. Cela explique en partie le plus fort taux de migration des femmes ; en partie seulement, parce que les femmes sont un peu plus nombreuses à partir pour poursuivre des études, ce qui correspond à la tendance actuelle où, au Québec, les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses aux études collégiales et universitaires, sauf aux études de doctorat où elles n'ont pas encore dépassé les hommes (Ministère de l'Éducation du Québec, 2001, p. 111 et 113).

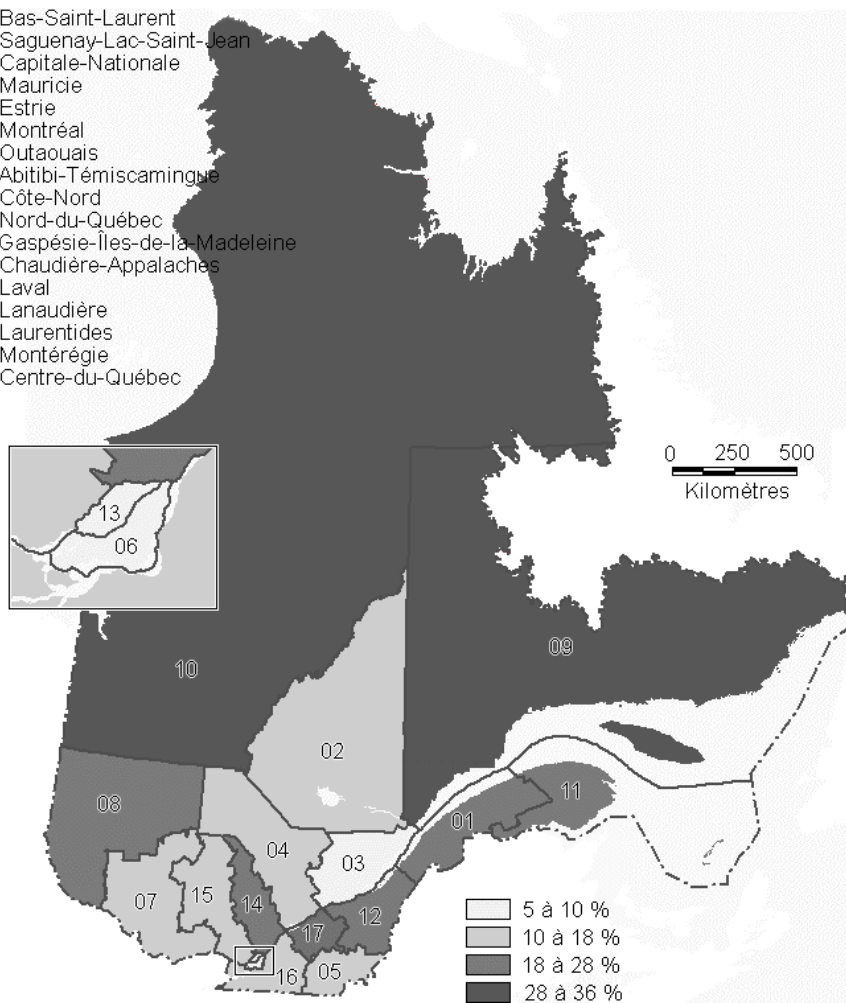
Les migrations comportent également des allers et retours. Les données de notre étude indiquent que l'ampleur des départs conditionne jusqu'à un certain point celle des retours. Les régions comme la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où le taux de départ en migration est élevé, sont parmi celles où la proportion des jeunes de retour est la plus forte, tandis que les régions de Québec et de Montréal, où les départs en migration sont plus modestes, sont celles où la proportion des migrants de retour est la plus faible (carte 1). Des raisons structurelles peuvent expliquer ce type de retour, comme ce fut le cas dans l'industrie américaine du textile durant la deuxième moitié du XIX^e siècle aux États-Unis. Les migrants revenaient puisqu'un seul salaire ne suffisait pas à assurer la subsistance du ménage (RAMIREZ, 1991, p. 46-47). Dans notre étude, 56,2 % des répondants considèrent que leur lieu actuel de résidence est temporaire. Cette proportion diminue avec l'âge bien que, au-delà de 29 ans, encore 42 % des jeunes adultes qui ont quitté leur région d'origine ne sont pas fixés quant à leur lieu de résidence à venir (tableau non présenté). L'âge où la stabilisation résidentielle apparaît la plus marquante se situe bien au-delà de 25 ans.

CARTE 1

Proportion des migrants de retour selon les régions du Québec, 1998-1999

Code - Région administrative

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec



Source : sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes
 Conception : Atlas du Bas-Saint-Laurent [<http://atlasbsl.uqar.qc.ca/>]

Si la récurrence des déplacements de population au Québec constitue une des marques du phénomène migratoire dans la province, Ramirez constate qu'elle a été un trait caractéristique de la vallée du Saint-Laurent, à la différence des sociétés agraires européennes (RAMIREZ, 1991, p. 170). Depuis que l'agriculture s'est industrialisée, la raison structurelle qui conduisait des familles à chercher ailleurs leur subsistance faute de terre à se partager s'est transformée. Les jeunes ne vont plus vers les emplois qu'offraient les sociétés industrielles de la Nouvelle-Angleterre à la fin du XIX^e siècle, ni vers ceux de Montréal à la même époque. La nouvelle quête s'étend maintenant à l'éducation devenue le moyen de gagner sa vie, d'assurer son autonomie et sa promotion sociale. Mais elle couvre d'autres motivations qui caractérisent l'époque actuelle et qui témoignent des changements sociaux et culturels tout autant qu'économiques.

3.2 *Des motifs variés qui illustrent les changements sociaux*

Si les migrations ont toujours existé, l'analyse de leurs caractéristiques s'est souvent déployée sous l'angle de l'explication « unique » de type structurel ou idéologique, faute d'une connaissance plus précise des motifs de migration et de retour qui, selon la manière dont Ramirez pose le problème, pourraient être plus variées qu'on ne le croit et ne l'affirme :

Dans quelle mesure ces mouvements furent-ils issus de visions divergentes d'une vie prometteuse, et dans quelle mesure amenèrent-ils des évolutions indépendantes les unes des autres, offrant une réponse à des besoins économiques différents, à des processus sociaux et démographiques variés, et reflétant finalement un contexte économique hautement diversifié ? (RAMIREZ, 1991, p. 170).

L'âge est intervenu à toutes les époques, mais il est particulièrement déterminant aujourd'hui. Les motifs de migration sont moins liés aux cycles de vie (célibat, formation de la famille) qu'à l'allongement des études et à des difficultés de vivre avec la famille. Ceux qui migrent entre 18 et 24 ans le font principalement pour poursuivre leurs études. Certains, parmi les plus jeunes, les urbains de 17 ans et moins en particulier, partent pour des raisons liées à des problèmes familiaux (mise à la porte, rupture avec les parents, divorce des parents, faibles moyens financiers des parents, etc.). Le départ de la région, dans ces cas, signifie moins une rupture avec le milieu qu'une coupure avec la famille et les copains. Parmi eux, quelques-uns se sont dits beaucoup et assez d'accord avec les énoncés où il était question de vouloir vivre loin de ses parents (7,3 %) ou de quitter son groupe de jeunesse (6,6 %) (tableau 3).

Si le désir d'autonomie prend plusieurs formes (« vivre sa vie », « suivre son conjoint », aspirations à la mobilité sociale, désir de connaître un autre style de vie et d'augmenter ses chances dans la vie), la poursuite des études remporte la palme puisqu'elle justifie 50 % des déplacements interrégionaux, davantage chez les

ruraux que chez les urbains ; elle commence à perdre de l'importance entre 22 et 24 ans (tableau 4). Une des hypothèses de départ du Groupe de recherche sur la migration des jeunes est confirmée : le premier départ de sa région se fait principalement sous l'angle de la socialisation, c'est-à-dire la poursuite des études ou le besoin de vivre des expériences nouvelles à un âge où cela est possible, avant la stabilité qu'exigent la vie de couple et la vie familiale⁵ (GAUTHIER, 1997b).

L'aspiration à une meilleure vie passe d'abord par les études. Le travail vient ensuite. Ceci peut expliquer pourquoi les politiques de rétention comme les décrit SIMARD (1997) ne produisent pas tout l'effet voulu. Les motifs de départ font, en sorte, pour une bonne proportion des jeunes, que les facteurs habituels de rétention ne jouent pas. On ne peut empêcher des jeunes qui veulent poursuivre des études de le faire. On ne peut les empêcher d'aller vers l'institution de leur choix, ce qu'ils affirment à plus des deux tiers lorsqu'ils se disent beaucoup et assez d'accord avec l'énoncé « J'aurais pu rester ». Un autre énoncé où il est dit que « Le cours ne s'offrait pas ailleurs » partage les répondants qui ne sont pas d'accord à près de 60 %, bien que 40 % le soient. Ceux-ci ont donc été dans l'obligation, à la différence des autres, de quitter leur milieu d'origine s'ils voulaient poursuivre leurs études (tableau 3).

Le « désir de vivre sa vie » gagne en importance comme motif de première migration à partir de 22-24 ans. « Partir pour aller travailler », proposition on ne peut plus explicite et présentée à deux reprises dans le questionnaire, ne rejoint jamais plus du quart des répondants et atteint un sommet à 24-25 ans. À souligner que ce sont principalement les moins scolarisés qui ont fait ce choix (tableau 5). Les hommes sont, à l'occasion d'un premier départ, les plus nombreux à le faire à 24-25 ans et les femmes, un peu plus jeunes, à 22-23 ans (tableau 4). Ce comportement correspond assez bien à ce que les derniers recensements indiquent par rapport, non pas au départ du foyer familial, mais au statut résidentiel des jeunes qui, et cela est particulièrement remarquable chez les jeunes hommes, ont tendance à demeurer plus longtemps avec leurs parents (BOYD et NORRIS, 1999 ; HAMEL, 2000 ; MOLGAT, 2002 ; POTVIN, 2000). Le désir d'autonomie des jeunes femmes se remarque dans les recensements à ce propos, mais ressort aussi du sondage sur la migration où elles quittent plus tôt la région et le font en plus grand nombre pour aller vivre leur vie (tableau 4).

Le motif de départ pour les études peut dépendre de la distance de résidence des jeunes des lieux d'éducation, en particulier pour ceux du milieu rural qui invoquent ce motif. C'est le principal effet de structure à apparaître dans les réponses. Cette distance peut en dissuader certains de poursuivre des études, ce qui était le cas avant la réforme de l'éducation des années 1960 et semble beaucoup

5. Les études sur la population indiquent que l'âge à la première maternité se situe aux environs de 28,5 ans (DUCHESNE, 2001, p. 60).

moins jouer aujourd'hui. Les répondants du milieu rural qui ne sont jamais sortis de leur région d'origine sont en moyenne moins scolarisés que les autres répondants, mais ils sont fort peu nombreux puisque 7,6 % seulement des répondants n'ont pas bougé du milieu rural (LEBLANC *et al.*, 2002, p. 23).

Les motifs différenciés des hommes et des femmes, leurs comportements différents en matière de migration sont aussi fortement reliés aux valeurs et aux attitudes d'une époque où les jeunes femmes ne quittent plus le milieu familial pour se marier. Il faut relire les observations de Miner sur l'éducation sexuelle et le mariage à Saint-Denis-de-Kamouraska, il y a à peine plus d'un demi-siècle, pour constater comment les choses ont changé depuis (MINER, 1985, p. 271-283). Les jeunes filles quittent le foyer, en moyenne, à un âge plus précoce que les garçons. Elles sont plus nombreuses que les jeunes hommes à le faire pour poursuivre des études ou pour vivre leur vie sous ses multiples dimensions, ce qui peut signifier aussi un départ avec l'être aimé sans que cette relation soit stable et définitive⁶.

*

* *

À la fin de cette étude sur les motifs de départ des jeunes de leur région d'origine, on peut se demander s'il y a réellement eu choix. Avant même de l'entreprendre, CÔTÉ, S. (1997) se demandait si le départ marquait un choix ou une nécessité. Nos résultats montrent que ce pourrait n'être ni un choix nettement arrêté, ni une nécessité, si on s'en tient aux motifs évoqués. Dans la plupart des cas, on ne choisit pas de quitter sa région, mais on choisit de poursuivre des études, on choisit l'institution et le lieu où l'on veut le faire ou, encore, on choisit de vivre sa vie de manière autonome, parfois en suivant un conjoint, parfois pour d'autres motifs. Les motifs de départ ne correspondent que dans de rares cas aux énoncés du sondage qui présentaient une vision négative du milieu.

Le désir d'étudier ou de connaître un autre style de vie serait-il plus fort que le sentiment d'appartenance ? Ce n'est pas de cette façon que la question se pose. Aucun des motifs exprimés selon cette orientation ne rejoint une proportion importante de migrants interrégionaux. Comme à d'autres époques, de nombreux observateurs de la réalité régionale se sont plu à donner comme explication des migrations régionales, la nécessité. Le déclin économique des régions périphériques est un facteur lourd, mais ce n'est pas de cette manière que les jeunes expriment les raisons de quitter leur région la première fois.

6. L'âge moyen au premier mariage est de 30,3 ans chez les hommes et de 28,5 ans chez les femmes en 2000 (DUCHESNE, 2001, p. 74).

Là où l'impact de la situation économique ou de celle de l'emploi dans la région d'origine pourrait davantage se faire sentir, c'est lorsqu'il est question de choisir le lieu où on voudrait s'établir de manière stable, vers la fin des études, par exemple. Les répondants ont alors exprimé le besoin de trouver un milieu accueillant tant du point de vue de l'emploi (34,2 % des migrants interrégionaux l'ont mentionné, les hommes plus que les femmes) que du contexte : vivre avec les gens qu'on aime (les femmes plus que les hommes), avoir une maison à soi ou un endroit où il fait bon y élever ses enfants. Ces motifs de retour ont déjà été décrits ailleurs (GAUTHIER *et al.*, 2001, p. 63 ; LEBLANC et NOREAU, 2000, p. 25-29 ; POTVIN, 2000, p. 74-78).

L'étude des motifs de migration met en lumière la complexité de ce phénomène qui ne relève pas de déterminants uniques. Il tient à la fois à des caractéristiques du cycle de vie propres au monde contemporain (allongement des études et du célibat, report de l'installation résidentielle, entre autres) et à des changements dans la société, dont les exigences que pose l'accès aux savoirs et aux diplômes aux jeunes qui aspirent à un mieux-être (GAUTHIER, 1997b ; MOLGAT, 2000). Le profil des plus jeunes migrants, dont le départ n'est pas motivé par les études, et celui des répondants les moins scolarisés, bien qu'ils représentent le petit nombre, mériteraient d'être creusés et jumelés aux recherches sur la pauvreté des jeunes et sur la vie à l'aide sociale, d'une part (GAUTHIER, MOLGAT et ST-LAURENT, 1999 ; LEMIEUX et LANCTÔT, 1995), et, d'autre part, à celles qui renseignent sur les conditions d'une intégration réussie à la suite d'une migration (ASSOGBA, FRÉCHETTE et DESMARAIS, 2000).

D'autres analyses devront compléter celle-ci, les représentations de la région d'origine, par exemple. Une incursion dans les réponses au sondage confirmerait l'hypothèse que les jeunes ne quittent pas leur milieu parce qu'ils ne s'y trouvent pas bien mais parce que la poursuite des études ou le choix d'un conjoint les invite à se rendre ailleurs. Il reste que des analyses préliminaires des représentations de la région d'origine et de ses institutions laissent entrevoir quelques critiques tant de la part de ceux qui partent que de ceux qui restent. La critique la plus acerbe de la part des migrants interrégionaux vise ceux qui dirigent les institutions jugés « trop lents », la faible possibilité d'avancement et le peu d'emploi qu'ils pourraient y trouver (GAUTHIER *et al.*, 2001, p. 54). L'enquête a aussi montré que la migration n'était pas un phénomène irréversible et qu'il est possible de retourner, sinon dans sa localité, à tout le moins dans sa région d'origine. Enfin, les motifs de migration comme les motifs de retour sont fortement liés à des changements qui caractérisent l'époque, l'importance des études et du diplôme, mais aussi la recherche de liens de proximité lorsqu'il est possible de combiner les deux.

Madeleine GAUTHIER

*Observatoire Jeunes et Société,
INRS Urbanisation, Culture et Société.*

Serge CÔTÉ

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Rimouski.*

Marc MOLGAT

*École de service social,
Université d'Ottawa.*

Frédéric DESCHENEAUX

*Faculté des sciences de l'éducation,
Université de Sherbrooke.*

BIBLIOGRAPHIE

ASSOGBA, Yao, Lucie FRÉCHETTE et Danielle DESMARAIS

2000 « Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. La reconfiguration du réseau social, un repère pour étudier le processus d'intégration », *Nouvelles pratiques sociales*, 13, 2 : 65-78.

BOYD, Monica et Doug NORRIS

1999 « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, 2-6.

Conseil des affaires sociales

1989 *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

CÔTÉ, Charles

1987 « Le développement de la pauvreté », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 221-231. (Questions de culture, 12.)

CÔTÉ, Serge

1997 « Migrer : un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, 63-85.

DUCHESNE, Louis

2001 *La situation démographique au Québec. Bilan 2001*, Québec, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique.

GAUTHIER, Madeleine (dir.)

1997a *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture.

1997b « La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, p. 105-130.

GAUTHIER, Madeleine, Marc MOLGAT et Louise ST-LAURENT

1999 *Lien social et pauvreté : repérage et profil des jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain*, Sainte-Foy, INRS Culture et Société.

GAUTHIER, Madeleine, Marc MOLGAT et Serge CÔTÉ avec la collaboration de David MERCIER, Nathalie ST-LAURENT, Dominique POTVIN et Frédéric DESCHENAUX

2001 *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, Sainte-Foy, INRS Urbanisation, Culture et Société et <http://www.obsjeunes.qc.ca>.

Gouvernement du Québec

2002 *Une vision d'avenir. Politique nationale de la ruralité*, Québec, ministère des Régions.

HAMEL, Jacques

2000 « Quand les enfants vivent à la maison... à demeure », dans : Madeleine GAUTHIER, Luce DUVAL, Jacques HAMEL et Bjenk ELLEFSEN (dirs), *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 7-10.

LEBLANC, Patrice, Madeleine GAUTHIER et David-H. MERCIER avec la collaboration de Serge CÔTÉ, Frédéric DESCHENAUX et Normand AUDET

2002 *La migration des jeunes de milieu rural*, Sainte-Foy, INRS Urbanisation, Culture et Société et <http://www.obsjeunes.qc.ca>.

LEBLANC, Patrice et Pierre NOREAU

2000 « Les jeunes quittent les régions pour la ville : migration à sens unique », dans : Madeleine GAUTHIER, Luce DUVAL, Jacques HAMEL et Bjenk ELLEFSEN (dirs), *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 25-29.

LEMIEUX, Nicole et Pierre LANCTÔT

1995 *Commencer sa vie à l'aide sociale*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. (Mise à jour en août 2001.)

MINER, Horace

1985 *Saint-Denis : un village québécois*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH. (1^{ère} édition en langue anglaise en 1939.)

Ministère de l'Éducation du Québec

2001 *Indicateurs de l'éducation. Édition 2001*, Québec, Gouvernement du Québec.

MOLGAT, Marc

2000 « L'insertion résidentielle et les théories de la modernité avancée. Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés », *Lien social et Politiques*, 43 : 81-91.

MOLGAT, Marc avec la collaboration de Frédéric DESCHENAUX

2002 « Leaving home in Quebec: Theoretical and social implications of (im)mobility among youth », *Journal of Youth Studies*, 5, 2 : 135-152.

NOREAU, Pierre et Normand PERRON

1997 « Quelques stratégies migratoires au Québec : perspective historique », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, 133-161.

PERRON, Normand

1997 « Les migrations depuis le XIX^e siècle au Québec », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, 23-48.

POTVIN, Dominique

2000 « Les départs pour les grandes villes ne sont pas irréversibles », dans : Madeleine GAUTHIER, Luce DUVAL, Jacques HAMEL et Bjenk ELLEFSEN (dirs), *Être jeune en l'an 2000*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 74-78.

RAMIREZ, Bruno

1991 *Par monts et par vaux, Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique 1860-1914*, Montréal, Boréal.

SIMARD, Myriam

1997 « Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, 163-188.

TREMBLAY, Isabelle

1997 « Les migrations actuelles au Québec », dans : Madeleine GAUTHIER (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, 49-61.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

La collecte des données s'est faite par questionnaire à l'hiver 1999 auprès de 5 518 jeunes âgés de 20 à 34 ans provenant de toutes les régions du Québec. Pour la sélection des répondants et répondantes, un échantillon aléatoire par grappes a été tiré.

Le sondage repose sur deux fractions d'échantillon superposées et administrées séquentiellement. La première fraction a permis de joindre 2 322 répondants à partir d'un modèle d'échantillonnage proportionnel étendu à l'ensemble du territoire québécois. La seconde fraction représente un sur-échantillonnage de 3 196 personnes s'appliquant à certaines régions. Ce sur-échantillonnage s'explique par l'insuffisance, pour l'analyse de la migration des jeunes dans certaines régions, de répondants tirés de l'échantillon national.

Une correction a été appliquée sur l'ensemble de l'échantillon à partir des variables de l'âge et du sexe avant d'effectuer une pondération selon le nombre de jeunes dans chaque région. La correction et la pondération ont été réalisées à l'aide des données sur la population de 20 à 34 ans produites par l'Institut de la Statistique du Québec pour l'année 1998.

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire administré par téléphone par une firme spécialisée dans les sondages. Le taux de réponse a été de 61,5 %. Les résultats d'une enquête qualitative menée par l'équipe quelques mois auparavant ont alimenté la démarche de conception de l'instrument. Au-delà des questions nécessaires pour établir l'admissibilité des répondants, l'instrument comporte 18 questions sociodémographiques et 53 questions sur la migration et les sujets qui y sont reliés. La méthode d'échantillonnage utilisée permet de prendre en considération les mouvements qui font varier le volume de la population jeune dans un territoire, puisqu'elle inclut les jeunes qui ne bougent pas, ceux qui partent, ceux qui reviennent et ceux qui arrivent de l'extérieur. Aux fins de l'analyse, seuls les déplacements d'une durée de six mois ou plus étaient retenus. Un déplacement qui se traduisait par un changement de localité, tant qu'il s'agissait de localités n'appartenant pas à une même agglomération de recensement, était considéré comme une migration. Les migrations sont dites intrarégionales si elles sont effectuées à l'intérieur de la même région administrative et sont dites interrégionales quand elles constituent un déplacement d'une région à une autre. Pour chaque individu, le lieu d'origine servant de point de départ à la séquence de ses diverses migrations est le lieu où il vivait lorsqu'il cohabitait encore avec ses parents.